



# BULLETIN MUNICIPAL DE TIVERNON



## SOMMAIRE

Intitulé	N° de page	Intitulé	N° de page
Éditorial	1	Le coin associatif	19
Conseil municipal	2	La CCPNL	19/20/21/22/23
Caractéristiques de notre village	3/4/5	Démarches administratives	24
Eau/Assainissement	5/6	Médecine, Santé	25/26/27
Informations communales	7/8/9/10/11	Services d'aide à la personne	28/29
Vivre ensemble	11/12/13	Informations pratiques et utiles	29/30/31/32
Carnet de vie	14	Informations diverses	33
Rétrospective 2020/2021	15/16/17	Le coin détente	34
Liste de nos professionnels	18		

L'année 2021 voit l'arrivée de ce 21<sup>e</sup> bulletin municipal. Il vous invite une fois de plus à parcourir l'actualité de notre commune au travers de ces quelques pages.  
Joyeuses fêtes de fin d'année, profitez bien de vos proches.

Béatrice VAPPEREAU

# ÉDITORIAL

Chères Tivernonaises, Chers Tivernonais,

En écrivant cet édito, l'ampleur de la pandémie reprend et nous plonge tous, de nouveau, dans une incertitude épuisante.

Dernièrement, nous avons été contraints d'annuler les festivités de Noël qui devaient nous permettre de se retrouver.

D'autres occasions viendront, la résilience est dorénavant une qualité à intégrer dans tous nos projets.

Dans ce numéro, vous trouverez le déroulé de cette année dans notre commune. L'année qui arrive devrait nous permettre de concrétiser d'autres projets comme l'arrivée des infrastructures de la fibre, l'enfouissement des réseaux et la rénovation de la place du Chanoine Pélissier.

Au niveau intercommunautaire, les futurs enjeux seront également importants avec les discussions pour la mise en place du nouveau Plan Local d'Urbanisation intercommunal, le suivi du chantier de restructuration de l'école maternelle ou encore la reprise de compétence en 2024 de l'eau et de l'assainissement par la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret suite à la Loi Nôtre.

L'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne navigation au fil des pages de ce 21<sup>e</sup> numéro.

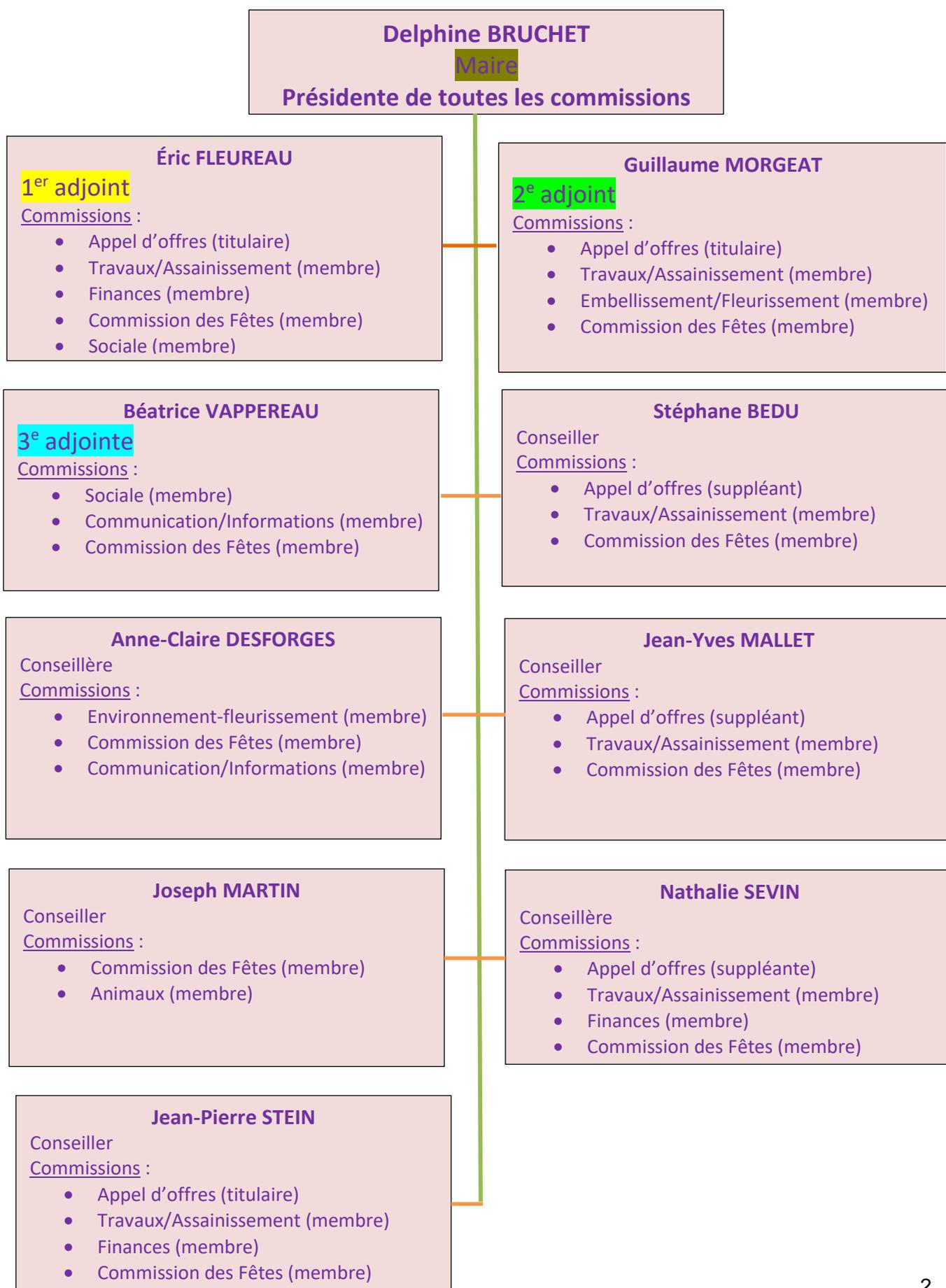
Les traditionnelles fêtes de Noël et du Nouvel An vont venir rythmer la fin de l'année 2021 qui approche à grands pas. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans ce contexte incertain.

Je vous souhaite sincèrement le meilleur entouré des vôtres.

**Delphine BRUCHET**

**Maire**

# LE CONSEIL MUNICIPAL



# DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

- Le **syndicat des Eaux (Tivernon/Chaussy)** : Président : Éric FLEUREAU (Tivernon) – Vice-Président : Florent GUILLOTEAU (Chaussy)  
**Membres Tivernon** : Delphine BRUCHET (titulaire) – Guillaume MORGEAT (titulaire) – Jean-Yves MALLET (suppléant)  
**Membres Chaussy** : Pierre ROUSSEAU (titulaire) – Fabien PELLEN (titulaire) – Olivier GIGER (suppléant).
- Le **SIERP** (Syndicat Électricité Région Pithiviers) : Guillaume MORGEAT, titulaire – Éric FLEUREAU, suppléant
- La **Commission communale des Impôts Directs** :
  - **6 commissaires titulaires** : Éric FLEUREAU, Jean-Pierre STEIN, Philippe DESFORGES, Béatrice VAPPEREAU, Sylvie CHAMPY, Isabelle LARBÉY
  - **6 commissaires suppléants** : Jean-Yves MALLET, Pierre-Étienne DELANOUE, Laurence BRETON, Nadine CARNIS, Mauricette DAUVILLIER
- Le **correspondant Défense** : Guillaume MORGEAT
- La **CLECT** (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) : Delphine BRUCHET, titulaire – Éric FLEUREAU, suppléant

## CARACTÉRISTIQUES DE NOTRE VILLAGE



**Tivernon** est localisé dans le département du **Loiret** (45) et dans la région **Centre-Val de Loire**. Les habitants de Tivernon sont appelés Tivernonais, Tivernonaises.

La commune de Tivernon compte **285 habitants** (recensement de 2017). Sur le plan de la population, Tivernon est :

- la 23 859<sup>ème</sup> ville de France,
- la 1 386<sup>ème</sup> de Centre-Val de Loire,
- la 269<sup>ème</sup> du Loiret.

La ville s'étend sur **12.61 km<sup>2</sup>**, de ce fait la densité de la population est donc de **20.1 h/km<sup>2</sup>**.

Parmi les localités les plus proches il y a Lion en Beauce qui est à 1.9 km, Oison est la seconde la plus proche à 3.1 km et Chaussy à 4.2 km.

## NOTRE MAIRIE

19 rue du Gouanon - 45170 TIVERNON  
Téléphone : 02 38 39 41 49  
Adresse mel : [mairietivernon@wanadoo.fr](mailto:mairietivernon@wanadoo.fr)



**HORAIRE D'OUVERTURE** : Mardi et vendredi : 15 h 30 – 19 h 00

Secrétaire de Mairie : Odile BOISSEAU - Adjoint d'entretien : Gérald CARNIS et Kadija SAMAKÉ

## NOTRE SITE

Adresse : [www.tivernon.fr](http://www.tivernon.fr)



Le site est votre outil pour suivre les actualités, les communications de votre village. Vous y trouverez également beaucoup d'informations.

Il est également utile pour les nouveaux arrivants, les anciens habitants et les personnes de passage.

N'hésitez pas à nous contacter pour que nous relayions vos activités ou informations utiles.

## APPLICATION PANNEAU POCKET



La Mairie de Tivernon fait partie de ces milliers d'autres en France à avoir désormais recours au "Panneau Pocket" dont le principe est de **diffuser en temps réel aux habitants, des messages de prévention, de risque et d'alerte.**

Voilà quelques mois environ que le « Panneau Pocket » est utilisé à Tivernon, par **90 administrés** environ qui ont déjà adhéré, soit **72 % de la population.**

La municipalité a informé les habitants sur ce moyen de communication. Mme Le Maire précise qu'il suffit de télécharger l'application sur son téléphone portable ou via un ordinateur, que c'est gratuit pour les administrés, et d'un coût dérisoire pour la commune.

C'est une forme de communication moderne, simple et rapide grâce à un téléphone. Il permet de maintenir l'info à flux tendu, de cibler un maximum de personnes pour la transmission d'informations factuelles. Cette application, **accessible depuis un téléphone portable ou un ordinateur**, permet de faire face à tous les éléments susceptibles de perturber votre quotidien : problème sur le réseau d'eau potable, intempéries...

Deux points positifs : il n'est pas nécessaire de créer un compte pour s'en servir et il n'y a aucune collecte de données personnelles, l'application peut être téléchargée en toute sécurité.

**Pour vous, administrés, qui n'avez pas encore téléchargé l'application, n'hésitez plus, faites-le !**

# LE BUDGET COMMUNAL

Le budget d'une Commune est préparé par l'exécutif local (le Maire) et approuvé par l'assemblée délibérante (le Conseil Municipal).

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée. Celui-ci peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante.



Il est composé d'une section fonctionnement et d'une section investissement.

## La section de fonctionnement regroupe :

- Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions) ;
- Toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, de prestations de services, des dotations de l'État, des impôts et taxes, et éventuellement, des reprises sur provisions et amortissement que la collectivité a pu effectuer

## La section d'investissement comporte :

- En dépenses : le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...) ;
- En recettes : les emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

## Et à Tivernon, quel est le montant du budget ?

	Section Fonctionnement	Section Investissement
Les dépenses de la commune :	555 273.27 €	113 148.80 €

	Section Fonctionnement	Section Investissement
Les recettes de la commune :	555 273.27 €	113 148.80 €

# EAU - ASSAINISSEMENT

Pour la consommation 2021-2022, le prix du m<sup>3</sup> d'eau est fixé à **1.55 € TTC**. La prime forfaitaire facturée à chaque abonné reste à **26 € TTC** et le **taux de la redevance pollution** sera de **0.38 € le m<sup>3</sup>**.

**La distribution de l'eau** : L'abonnement est en partie destiné à couvrir les charges fixes du service, notamment le pompage et l'acheminement de l'eau potable jusqu'au domicile. La consommation, proportionnelle au volume consommé en m<sup>3</sup>, est relevée sur votre compteur.

**La collecte et le traitement des eaux usées** : L'assainissement collectif recouvre le traitement des eaux usées (douches, sanitaires, etc.). Il est applicable uniquement aux abonnés raccordés au collecteur d'eaux usées. La redevance assainissement finance la collecte des eaux usées et leur

traitement en station d'épuration. Elle est basée sur le volume d'eau consommé.

**Organismes publics (Agence de l'Eau) :** Ces redevances sont perçues et reversées à l'Agence de l'Eau, un établissement public de l'État qui veille à la préservation de la

ressource en eau et à la lutte contre la pollution. C'est lui qui décide des prix des redevances. Celles-ci sont reversées aux collectivités, notamment sous forme de subventions pour les travaux sur les stations d'épuration par exemple.

### Travaux réalisés en 2021 :

- Remplacement de compteurs, réparations suite à des fuites pour un montant total de **20 657.41 €**.

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le **taux de l'abonnement** pour l'exercice 2021-2022 reste fixé à **50 € HT** et le **prix du m3 d'eau à 1.80 € HT**. La **redevance** demandée par l'Agence de l'eau Seine-Normandie **reste à 0.30 € le m3** (tarifs inchangés).



**ATTENTION : Même annoncées dégradables dans l'eau, les lingettes sont à l'origine de nombreux problèmes sur les systèmes d'assainissement : jetez-les à la poubelle !**

Bien que l'utilisation de lingettes soit devenue un réflexe pour un très grand nombre de consommateurs, elles n'en restent pas moins un textile à l'origine de **problèmes importants**, notamment sur les réseaux et en station d'épuration pour le traitement des eaux usées.



En effet, s'il ne faut que quelques heures à vos eaux usées pour parvenir à la station d'épuration. A contrario, les lingettes...se décomposent très lentement ; elles arrivent donc à la station en quasi parfait état.

Leur accumulation entraîne des perturbations du réseau :

- Bouche vos propres toilettes
- Obstrue les réseaux d'assainissement
- Provoque l'échauffement et la casse des pompes des stations de relevage
- Engorge les dégrilleurs des stations d'épuration.
- Perturbe la bonne épuration des eaux usées
- Peut générer des débordements des eaux usées vers le milieu naturel

Au final, toutes ces interventions supplémentaires sont plus que dommageables car elles augmentent le coût de l'assainissement et donc de **NOTRE** facture.

Pour rappel, afin d'assurer le bon fonctionnement du réseau d'assainissement et de la station d'épuration et la préservation des milieux naturels, voici une **liste de produits qui doivent impérativement être déposés dans vos poubelles, déchetteries ou pharmacies :**

- Épluchures fruits et légumes,
- Les substances chimiques (peinture, solvant, désherbant...),
- Les médicaments,
- Les huiles et graisses (friture, cuisson, huile de vidange ...),
- Les objets solides (couches à jeter, mégot de cigarette, protection hygiénique, cotons-tiges ...),
- Et les lingettes.

# INFORMATIONS COMMUNALES

## LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2021 ET AUTRES DÉPENSES

- Travaux de voirie : Réfection du tablier, Chemin du Petit Noyer, réalisation d'un drain au Grand Bréau, réparation des routes dans le bourg et au Grand Bréau – Entreprise You Sauvêtre (Pithiviers le Vieil) – Montant : **26 143 € TTC**
- Achat d'une signalétique horizontale – Place de la Forge – Entreprise Soligne (Salbris) – **1 119.00 €**
- Renouvellement convention SOA pour 6 passages par an de la balayeuse - **2 016 € TTC**
- Élagage des arbres – Entreprise Bire (Outarville) - **726.00 €**
- Achat d'un broyeur - Quincaillerie Maupu (Neuville aux Bois) - **1 752 €**.

Une subvention à hauteur de **57 %** a été octroyée par la **FAPO** (aide aux communes à faible population) pour les travaux de voirie et l'achat du broyeur.

### Emplois jeunes :

L'été dernier, du **12 au 26 juillet 2021**, deux jeunes filles de la commune, Carmelle Étancelin et Maud Arnu-Bourgeois ont œuvré au sein de notre village, à raison de **3 h/jour, le matin**.

Elles ont repeint trois bancs, nettoyé l'Église, désherbé les espaces verts et ont peint le préau situé dans la cour de la Mairie.

Pour réaliser ces travaux, elles ont été accompagnées de Mme Le Maire et de Stéphane Bedu, conseiller municipal.



Nous tenons à les remercier vivement pour leur enthousiasme et leur motivation.

## PRÉVISION TRAVAUX EN 2022 ET 2023

### Voirie :

- Place du Chanoine Pélissier avec enfouissement des réseaux à l'étude (année 2022),
- Rue du Monceau avec enfouissement des réseaux à l'étude (année 2023).

Total des travaux : **44 016 €**. Une demande de subvention à hauteur de 70 % a été demandée à la SICAP.

## LES SUBVENTIONS

Nom	Montant
Comité des Fêtes	2 000 €
ADMR Outarville	150 €
OGEC - École Notre Dame de Janville	200 €
Coopérative scolaire École maternelle Bazoches les Gallerandes	240 €
AS de Janville-Toury section Gym GRS	60 €

**soit un total de 2 650 €**

## LES TARIFS

### Location de la salle communale (capacité : 60 personnes assises)

Prestations	Résidents	Personnes hors commune
Vin d'honneur (4 h de location)	32 €	100 €
1 journée (de 10 h à 10 h le lendemain)	80 €	250 €
Par journée supplémentaire et consécutive	15 €	50 €

Conditions de réservation : Dès la fixation de la date, réservez la salle en versant un chèque de caution de **600 €** (pour les dégâts et dégradations éventuels) et en remettant une attestation d'assurance. Pour les personnes habitant hors de la commune, le chèque de caution s'élève à **600 €** et l'attestation d'assurance est également obligatoire.

Vous pouvez également louer 60 chaises noires au tarif de 0.50 € la chaise. Un imprimé devra être signé et votre responsabilité sera engagée en cas de détérioration.

### Concessions au cimetière

Type de concession	Montant
Perpétuelle	160 €
Trentenaire	110 €

### Taxes directes locales

Taxes	Taux communal + taux départemental (1)	Bases	Produits
Foncière « bâti »	31.80 %	292 925 €	81 694 €
Foncière « non bâti »	22.88 %	108 831 €	24 939 €

soit un total de 106 633 €

(1) : la part communale et la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

## INFOS PAROISSIALES



Les personnes relais du village sont :

- Colette SERGENT - Tél : 09 66 00 47 89 – Portable : 06 03 57 12 55
- Marie-Noëlle DESFORGES - Tél : 02 38 39 47 82 – Portable : 06 80 30 54 17

Pour toutes informations concernant les événements familiaux (baptême, mariage, décès) il faut contacter le **secrétariat du doyenné Centre-Beauce** à l'adresse ci-dessous :

8 rue Girard - 45170 Neuville aux Bois - Tél. : 02 38 91 02 41 - Fax : 02 38 91 07 16

Mail : [doyenne.centrebeauce@gmail.com](mailto:doyenne.centrebeauce@gmail.com)

Permanences au presbytère du lundi au samedi de 9 h à 12 h, et les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h.

Le prêtre référent est M. l'Abbé **Stanislas de CHRISTEN** qui réside au presbytère de Pithiviers, 6 Place Denis Poisson – Tél : 02 38 30 02 66



Les horaires des messes sont affichés à l'Église et vous pouvez aussi les consulter à l'adresse suivante : <http://www.orleans.catholique.fr/centre-beauce>

## GESTION DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Suite à une réunion le samedi 9 octobre 2021 à laquelle participaient le Maire, 2 adjoints et plusieurs administrés, une campagne de reprise des tombes abandonnées a débuté dans le cimetière de Tivernon depuis la seconde quinzaine du mois d'octobre.

Devenue nécessaire en raison du nombre croissant de tombes visiblement non entretenues, certaines présentant même un risque potentiel, cette opération concerne une vingtaine de sépultures et elle s'étendra sur trois années.

Désormais, chaque concession abandonnée ou délabrée est identifiée par la pose d'un panneau indiquant que cette concession est incluse dans la procédure de reprise, laissant ainsi trois années au concessionnaire pour prendre contact avec la Mairie.



Sans manifestation des intéressés à l'issue du délai de trois ans, il sera procédé en 2024 au démantèlement de la tombe et l'emplacement sera remis à la disposition des habitants.

Complexe et délicate, cette opération, ouvre la voie à une réflexion globale sur l'aménagement du cimetière.

Il a ensuite été procédé à la rédaction d'un règlement intérieur, nécessaire à la bonne gestion du cimetière ; il est consultable en Mairie.



## LE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

(262 kg de déchets par habitant)

**Jour de ramassage : mardi après-midi**

Route de Bouzonville en Beauce 45300 Pithiviers

Tél : 02.38.32.76.20

Fax : 02.38.32.76.22

sitomap@sitomap.fr

### Quelques consignes pour une bonne collecte

Ne cachez pas vos bacs derrière vos véhicules stationnés !  
Attention, aucun sac (pour les bacs ordures ménagères), aucun déchet (en vrac pour les bacs à couvercle jaune) ne doit déborder des bacs. Les couvercles des bacs doivent être bien fermés pour permettre au système de relevage des camions de fonctionner.



Ne mettez pas de cartons en dehors des bacs : les couper ou les plier s'ils sont trop volumineux, sinon les [déposer directement en déchèterie](#).

Une fois vos déchets bien triés, présentez vos bacs pucés d'ordures ménagères et vos bacs jaunes sélectifs, sur votre trottoir la veille au soir à partir de 18 h pour la collecte du matin et avant 12 h pour la collecte d'après-midi.

Pour que les bacs soient collectés, il est important que ceux-ci soient facilement accessibles (non cachés par des véhicules, pas trop en recul par rapport à la voie de circulation...), avec les poignées tournées vers la route, et les déchets non déposés en vrac sur le trottoir. Dans tous les cas, une fois le ramassage effectué les bacs doivent être rentrés dès que possible. La collecte en porte à porte n'a pas lieu lors des jours fériés, elle est décalée d'une journée à partir du jour férié (par exemple, si le jour férié est un jeudi, les collectes du lundi, mardi et mercredi ont lieu comme d'habitude. En revanche, la collecte du jeudi passe au vendredi et celle du vendredi sera effectuée le samedi).

#### **En cas de mauvais tri dans les poubelles :**

- Les poubelles ne sont pas ramassées,
- Une étiquette de refus est apposée sur la poubelle par l'équipe de collecte,
- Vous pouvez contacter le SITOMAP pour en connaître les raisons.

#### **Comment se procurer les bacs, les échanger ou les faire réparer ?**

Pour toute commande, échange ou réparation de vos bacs, contactez-nous au 02.38.32.76.20. Le SITOMAP fournit, échange ou répare vos bacs gratuitement.

Pour les associations ou les administrations, si vous souhaitez emprunter des bacs pour vos événements (forums, festivals...), nous indiquer par mail les dates de retrait et le nombre de bacs souhaités.

- Vous êtes un nouvel arrivant : contacter le SITOMAP pour commander vos bacs. Ils vous seront livrés gratuitement à votre domicile.
- La taille de vos bacs n'est plus adaptée : un échange est possible en vous adressant au SITOMAP.
- En cas de perte, vol ou casse de vos bacs : Vous pouvez contacter le SITOMAP qui procédera à leur réparation ou à leur remplacement.

**Les encombrants passeront dans notre commune le mercredi 2 ou 9 février 2022 (information à confirmer via Panneau Pocket)**



## **DÉCHETTERIES**

Les déchetteries les plus proches :

- **Bazoches les Gallerandes** – Chemin des Vaches – Tél : 02 38 39 36 27

#### **Horaires d'ouverture :**

Lundi : 9 h 00 – 12 h / 14 h 30 – 16 h 30

Jeudi : 9 h 00 – 12 h

Samedi : 9 h 00 – 12 h / 14 h 00 – 16 h 30

- **Artenay** – Route de Neuville aux Bois – Tél : 02 38 80 45 61

#### **Horaires d'ouverture :**

Lundi : 9 h – 12 h / 14 h – 17 h

Mardi : 9 h – 12 h

Jeudi : 13 h – 17 h

Vendredi : 14 h – 17 h

Samedi : 9 h – 12 h / 14 h – 17 h

## **"VIVRE ENSEMBLE" OU MIEUX ENCORE : "BIEN VIVRE ENSEMBLE" ?**

**Nous avons tous envie de bien vivre, d'avoir des relations cordiales. Mais comment y parvenir ? Sans doute en respectant la réglementation en vigueur, tout en sachant que les mots : civisme, liberté partagée, respect de l'autre et de notre environnement, responsabilité individuelle, restent les clés de ce "bien vivre ensemble". Et puis cela passe surtout par la communication entre voisins, entre citoyens.**

Tout le monde à droit à l'erreur, tout le monde peut oublier et très souvent il suffit de quelques paroles courtoises pour faire avancer les choses.

Quelques règles ci-dessous à respecter :



### **Les feux de jardin**

Les feux de jardin font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par le règlement sanitaire départemental, qui dispose que l'incinération à l'air libre des déchets est interdite.

Sont assimilés aux déchets ménagers tous les déchets qui peuvent être éliminés sans sujétions particulières et sans risque pour les personnes et l'environnement.

Le brûlage des déchets verts (branches, tontes de gazon...) par les particuliers et les professionnels de l'entretien des espaces verts (paysagistes, collectivités...) est donc interdit, la solution étant la collecte en déchetterie ou broyage et compostage à domicile.

### **Les haies**

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice. Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Toutefois, il a le droit d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice.

Dans le cadre d'une location, il est rappelé que les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire.

Enfin, l'obligation de la taille d'une haie peut être reportée à une date ultérieure, pour effectuer cette dernière durant une période plus propice.

## Les engins à moteurs

Afin de préserver la tranquillité de tous, il est rappelé que l'utilisation des tondeuses à gazon, à moteur thermique ou électrique, tronçonneuse, perceuses, débroussailleuses, raboteuses ou scies mécaniques est autorisée :

- **Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 20 h 00**
- **Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00**
- **Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00**



## Stationnement sur les trottoirs

Pensez aux personnes, qu'il s'agisse des mamans avec des poussettes, des écoliers, des personnes âgées ou des handicapés, qui sont alors contraints de se mettre en danger en descendant sur la chaussée.

Laissez suffisamment de place afin que les piétons puissent circuler correctement.

## Entretien des trottoirs

### **Le saviez-vous ???**

Si les trottoirs relèvent du domaine public, **c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation qui doit assurer l'entretien du trottoir devant chez lui :**

- Désherbage (sans glyphosate...),
- Balayage des feuilles et autres détritiques,
- Nettoyage neige / verglas.

Il doit également prévenir des accidents avec la mise en place de sel, de sable, de cendres ou de sciure de bois.

### **[Appel à la solidarité]**

Nous vous invitons à étendre l'entretien de votre trottoir à quelques pas de chez vous et notamment de proposer vos services à vos voisins qui apprécieront votre geste de solidarité.

### **[Embellissement des trottoirs]**

Au printemps dernier, la municipalité vous a proposé d'embellir votre trottoir en mettant à votre disposition un pot de fleur. Vous avez été une dizaine d'habitants à en avoir demandé un.

Merci à vous d'avoir contribué au fleurissement de la commune.

**C'est encourageant et cette opération sera reconduite en 2022.**



**Pour une commune plus belle et plus propre, soyons tous solidaire.**

## Déjections canines



Nous vous rappelons que **les déjections canines sont interdites** sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

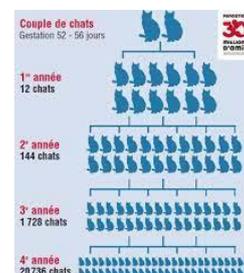
**Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.**

Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de savoir-vivre notamment pour éviter les désagréments des déjections canines sur la voie publique.

### PROPRIÉTAIRES, adopter un comportement citoyen

## Prolifération des chats

Depuis plusieurs années et surtout en 2020, début 2021, le village a fait face à une recrudescence de chats errants. Une campagne de capture et de stérilisation a été mise en place par la municipalité, en liaison avec l'association « Les amis des chats du Loiret ».



**Depuis début septembre, cette opération a cessé. Dorénavant, c'est aux habitants de gérer la capture par leurs propres moyens et de se rapprocher, si nécessaire, d'un refuge pour animaux.**

Le nourrissage et la stérilisation des chats errants :

- **La non stérilisation** :

Les chats n'étant pas stérilisés, ils se reproduisent entre eux et cela entraîne une surpopulation avec des chats malades et consanguins.

Afin d'éviter cela, chacun doit prendre ses responsabilités et faire le nécessaire (stérilisation ou contraception) pour son chat.

- **Le nourrissage** :

Dans un souci de sauvetage des chats errants, des habitants les nourrissent. Partant d'une bonne intention, cette pratique entraîne certains problèmes.

En effet, plus les chats sont nourris, plus ils reviennent. Et comme ils ne sont pas stérilisés, ils se reproduisent entre eux.

Pour éviter cette prolifération qui entraîne des nuisances (bagarres, dégradations, mauvaises odeurs...), il est demandé aux habitants de ne pas nourrir les animaux qui ne leur appartiennent pas.

En respectant ces bonnes pratiques, la cohabitation avec les chats sera plus agréable.

# CARNET DE VIE



Elle a pointé le bout de son nez ces derniers mois ! Nous sommes ravis de l'accueillir parmi nous, avons hâte de faire plus ample connaissance et félicitons les heureux parents.



- **Cassandra TAQUET-TRAORÉ, née le 22 mars 2021**



Ils se sont dit « oui » à Tivernon. Nous félicitons les époux et leur souhaitons beaucoup de bonheur !



- **Fabien VAILLANT et Aïssatou CAMARA, le 4 septembre 2021**



Ils ont marqué la vie du village et nous ont quittés trop vite. Nous souhaitons leur rendre hommage ici.



- Mme Hélène TURPIN (née Lecreux), décédée à 91 ans, le 30 mars 2021
- M. Henri MARTINAGE, décédé à 88 ans, le 11 juillet 2021
- Mme Andrée MARTEAU (née Guyot), décédée à 89 ans, le 30 juillet 2021

## Nouveaux arrivants (fin année 2020 et année 2021)

- M. Taquet Pierre et Mme Traoré Yasmina, 16 rue des Merceries
- M. Cudrano Kevin et Mme Bianco Sandy, 15 rue du Monceau
- Mme Fidelin Sandrine, 10 rue des Artisans
- M. Leloup Gabin et Mme Thomas Zoé, 3 Place de la Forge
- M. Verdure Brian et Mme Furet Laura, 2 Place Chanoine Pélissier
- Mme Custodio Mélanie, 1 Ondreville
- Mme Cremas Orphélia, 7 bis rue du Monceau
- M. Rabourdin Jérémy, 7 route de Janville
- M. Gilles Jean-Sébastien, 2 route de Janville
- M. François Jérémy et Mme Leclerc Sabrina, 3 rue des Artisans
- M. Duval Maxime, 3 Chemin de l'École



## **Tivernon vous souhaite la bienvenue !**

Vous avez choisi de vous installer à Tivernon. Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre petit village où il fait bon vivre.

Soyez persuadé que nous ferons tout pour vous recevoir dans les meilleures conditions et faciliter ainsi votre intégration. Ne soyez pas timide, faites-vous même la démarche de vous présenter en Mairie dès votre installation.

Notre Secrétaire de Mairie se fera un plaisir de vous recevoir et de vous apporter tous les renseignements nécessaires, ce qui vous permettra de prendre pied dans votre nouvelle vie.

Cordiale bienvenue en pays beauceron !

# RÉTROSPECTIVE 2020-2021 (en textes et en images)

## LE PÈRE NOËL N'OUBLIE PAS ENFANTS ET AÎNÉS (le samedi 12 décembre 2020)



La crise sanitaire impose de nouvelles organisations, de nouvelles façons de faire, de l'imagination, du nouveau !

A Tivernon, l'équipe municipale a eu du Père Noël des instructions adaptées : distribution en porte à porte auprès de tous les enfants de la commune, soit **33 destinataires de jeux et friandises**.

De quoi offrir un petit plaisir à chaque enfant de 0 à 10 ans, en remplacement d'un spectacle et d'un goûter.

Les familles avaient reçu les informations dans les boîtes aux lettres avertissant du passage du Père Noël.

La même équipe a porté aux aînés des coffrets gourmands de Noël en porte à porte également ce samedi 12 décembre au matin dans **23 foyers**.

La distribution de ces colis festifs a offert aux Anciens un moment de joie et de chaleur humaine. C'est l'occasion d'un contact, d'un échange qui peut parfois se prolonger parce que le besoin de parler se fait sentir.

Car, en ces temps de crise, le manque de vie sociale, c'est ce dont souffrent le plus les personnes âgées. Alors, un colis, apporté avec le sourire et beaucoup d'attention, c'est un rayon de soleil qui illumine une journée maussade même si l'échange ne dure que quelques minutes.



## CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

Comme l'an passé, la cérémonie du 8 mai célébrant le 76ème anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie a eu lieu ce **samedi 8 mai sans public**.



En effet, en cette période particulière, liée à la crise sanitaire, tous les rassemblements étaient interdits et les cérémonies ont été autorisées sous certaines conditions.

C'est pourquoi, conformément aux consignes préfectorales, seuls, Madame le Maire, quelques élus et 2 enfants ont déposé la gerbe au monument aux morts, en toute simplicité et sans les festivités habituelles.

Une commémoration sobre, sans public, mais nécessaire pour le devoir de mémoire.



## DÉPART À LA RETRAITE DE MARIE-SOLINE FLEUREAU, NOTRE SECRÉTAIRE DE MAIRIE (le vendredi 11 juin 2021)



Secrétaire à la mairie de Tivernon depuis 1998, Marie-Soline Fleureau laisse sa place pour un départ en retraite bien mérité.

Pour l'occasion, la municipalité a organisé le vendredi 11 juin 2021 à 18 h (juste avant sa dernière réunion de conseil municipal) une petite réception, en nombre réduit lié à la crise sanitaire, où se sont retrouvés Delphine Bruchet, Maire actuelle, Philippe Desforges, maire et Pierre-Etienne Delanoue, 1<sup>er</sup> adjoint, côtoyés durant sa carrière, les adjoints actuels, plusieurs conseillers municipaux,

Gérald Carnis, employé communal, Pierre Rousseau, Maire de la commune de Chaussy et Florian Guilloteau, Vice-Président du Syndicat des Eaux Chaussy-Tivernon.



À 62 ans, cette jeune retraitée a élevé deux enfants et a trois petits-enfants. Nous la remercions pour son accueil toujours souriant, sa grande disponibilité, son écoute, sa discrétion, sa patience, son dévouement, son sens du service public et la mise à profit de ses compétences professionnelles au service de notre commune. Nous lui souhaitons une très agréable retraite, la plus riche et sereine possible, afin de profiter des siens et de vaquer à ses loisirs. Avant d'inviter les présents à prendre le verre de l'amitié, des cadeaux lui ont été offerts.



Depuis début mai et jusqu'à la fin du mois de juin, elle assure la transition sur son poste en travaillant aux côtés d'**Odile Boisseau**, qui prend donc sa succession. **La nouvelle recrue**, adjointe administrative, a différentes expériences professionnelles comme à la Préfecture, au Château d'Auvilliers à Artenay. Elle aura en charge le secrétariat de la commune et du syndicat des eaux Tivernon-Chaussy.

**Bienvenue Odile Boisseau, et bonne carrière également !**

## OCTOBRE ROSE (le samedi 16 octobre 2021)

Pour la première fois, la municipalité de Tivernon a organisé et coordonné une animation autour d'**Octobre rose**.



Sous l'impulsion de Nathalie SEVIN et d'Anne-Claire DESFORGES, conseillères municipales, les rues du village, l'Eglise, et les hameaux se sont parés de rose. Ce samedi, sous un ciel bleu, un lâcher de ballons a eu lieu à 15 h 30 suivi d'un goûter. **Cet évènement a rassemblé une quarantaine de personnes.** Petits et grands ont également pu exprimer leurs talents à travers des dessins relatifs à cette cause.



Des objets ont été vendus et l'argent récolté (100 €) a été remis au Comité féminin du Loiret pour le dépistage des cancers. La journée s'est terminée par un magnifique feu d'artifice.



## **HALLOWEEN** **(le 1<sup>er</sup> novembre 2021)**



Dans l'après-midi du 1<sup>er</sup> novembre 2021, des enfants, jeunes adolescents, accompagnés de leurs parents ou par d'autres administrés, tous bariolés, ont traversé les rues du village dans une belle effervescence.

Sorcières, diables, fantômes se sont donc donné rendez-vous dès 15 h 30 à la salle communale. Organisée dans le cadre de la municipalité, cette

activité a permis aux enfants de passer de belles heures, où les rires ont été nombreux.



Les habitants ont joué le jeu et permis aux nombreux enfants de remplir plus vite que prévu, leurs sacs de bonbons et friandises. Ensuite, ils se sont réunis à nouveau dans la salle communale pour se désaltérer, déguster crêpes, gaufres et partager tous ensemble un dernier moment festif, qui a été apprécié de tous les participants.



## **11 NOVEMBRE 2021**

Le conseil municipal avait invité les habitants et notamment les enfants à la commémoration de l'armistice de la guerre 1914-1918 en ce 11 novembre 2021. Les villageois se sont rassemblés pour entendre la lecture de la lettre du Ministre des Anciens Combattants.



Le conseil municipal a proposé, dans un souci de transmission aux jeunes générations de ce devoir de mémoire, qu'un enfant puisse porter le drapeau tricolore aux côtés de M. Étancelin, actuel porte-drapeau.



Par ailleurs, d'autres enfants présents à la cérémonie ont ainsi pu lire la liste des « morts pour la France » et à tour de rôle, chacun a déposé une fleur au Monument aux Morts, leur rendant ainsi hommage.



La cérémonie s'est terminée par le pot de l'amitié à la salle polyvalente.



# LISTE DE NOS PROFESSIONNELS

Activité	Nom et coordonnées
Électricité générale, Alarme, Climatisation, Automatisation, Câblage réseau	<b>Éric TAINE</b> <b>SARL Alarme-Protect 45</b> 8 rue des Artisans Tél : 02 38 06 53 26 – Portable : 06 63 24 64 49
Entretien espaces verts Terrassement Assainissement	<b>Hugues SERGENT</b> 16 rue du Monceau Portable : 06 31 29 53 99
Découpe laser dans des matériaux (bois, carton, plexiglass...) – Personnalisation d'objets dans domaine événementiel (naissances, anniversaires...)	<b>Yanik ROUFF</b> <b>Artisanalaser</b> 2 rue du Gouanon Tél : 02 38 39 39 29 – Port : 07 81 09 45 74 Site : <a href="http://www.artisanalaser.com">www.artisanalaser.com</a>
Peinture Ravalement Carrelage	<b>Entreprise Albino DUARTÉ</b> 10 rue des Artisans Tél : 02 38 39 55 28 - Portable : 06 11 30 75 98
Écurie de chevaux de sport Valorisation – Commerce - Pensions	<b>V&amp;M STABLES</b> <a href="mailto:victorlaudet@me.com">victorlaudet@me.com</a> – 06 30 43 14 27 <a href="mailto:melanie.gastaldi@gmail.com">melanie.gastaldi@gmail.com</a> – 06 21 53 31 24
Pizzeria Croqu'Soleil	<b>SARL MARTIN</b> 5 Les Ouches du Bourg Tél : 02 38 39 37 88
Plomberie – Chauffage Électricité – Électroménager	<b>Entreprise Nicolas SOUBIEUX</b> 4 bis rue des Merceries Tél : 02 38 39 41 76 – Mobile : 06 07 23 00 58
Services à la personne (courses, ménage, repassage...) <b>+ Prestations de nettoyage de maisons et petits débarras</b>	<b>Sylviane BROSSIN</b> Tél : 02 38 39 31 98 Portable : 06 29 20 42 15 Paiement Chèque Emploi Service
Auxiliaire de vie (aide au lever et coucher, toilettes, repas et prises de médicaments, accompagnements sorties, gardes de nuit...)	<b>Marie MIRA</b> Tél : 02 38 30 40 72 – Portable : 06 09 02 17 68 Email : <a href="mailto:miramarie.av@gmail.com">miramarie.av@gmail.com</a>
Tourisme – Chambre d'hôtes – Location salle (80 personnes assises, 110 debout)	<b>Famille DESFORGES</b> Ferme d'Abbonville Tél : 02 38 39 34 13 <a href="http://www.ferme-abbonville.fr">www.ferme-abbonville.fr</a>

## L'épicerie rurale – M. Moïse MORLEGHEM

Depuis le 12 juillet une épicerie rurale ambulante dessert notre village (Pain/baguette, fruits et légumes de producteurs locaux, vitrine de produits frais, farine, huile, lait, miel, beurre, panier de fruits et légumes... Viande sur commande au 06 68 60 27 09)

**les lundi et vendredi, vers 12 h 00, Place de la Forge.**



Les premiers mois sont positifs. Le service est apprécié par les habitants.

# LE COIN ASSOCIATIF

## GROUPEMENT DE CHASSE

La commune compte **17 chasseurs, 437 hectares de chasse communale dont 50 de réserves.**

Pas de comptage au printemps dernier dû à la période de confinement. Espérons qu'au printemps prochain, ce sera possible afin de pouvoir apprécier les populations.

En ce qui concerne les **renards**, une battue a eu lieu le **7 août 2021** dans les champs de maïs : **9 renards ont été vus, 2 seulement ont été prélevés.** 55 personnes y ont participé.



Une chasse à courre a été organisée le **samedi 16 octobre 2021** avec 44 chiens, des chevaux... ; **2 renards ont été prélevés.**

La population des renards reste très importante et est liée à la crise sanitaire.

Une bonne reproduction de lièvres, de perdrix grises et de faisans est relevée.

La chasse a commencé le **3 octobre 2021** et s'est terminée le **21 novembre 2021** (8 dimanches).

**Une chasse aux chevreuils a eu lieu le 11 novembre 2021.** 1 chevreuil a été tué et une vingtaine de vues.



La prochaine battue aura lieu en **janvier 2022.**

Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires, merci de vous adresser aux personnes citées ci-dessous :

- Daniel SERGENT, Président, Tél : 06 72 21 06 38
- Hervé VILLETTE, Garde-Chasse, Tél : 06 88 53 96 44
- Dominique GREUGNY, Trésorier, Tél : 06 43 47 97 54

## LA CCPNL



Communauté de communes  
**PLAINE NORD LOIRET**

### Coordonnées :

Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret - 3, Rue de l'Avenir - 45480 BAZOCHES-LES-GALLERANDES - Tél. : 02.38.39.60.38 - Email : [web@cc-plaine-nord-loiret.fr](mailto:web@cc-plaine-nord-loiret.fr) - Courriel : [contact@cc-plaine-nord-loiret.fr](mailto:contact@cc-plaine-nord-loiret.fr)

La Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret a été créée en 2004 et regroupe **15 communes (dont la nôtre) et 7 communes associées.** La population est de **7 020 habitants**, la superficie est de **248.42 km<sup>2</sup>** avec une densité de **28 habitants au km<sup>2</sup>.**

Les délégués sont au nombre de **26 conseillers communautaires** et **11 conseillers suppléants.**

Le bureau est composé d'un Président élu : **Martial BOURGEOIS**, de 6 vice-présidents élus et de 2 membres supplémentaires.

- **Pierre ROUSSEAU (1er Vice-Président) - Environnement - SPANC**
- **Céline DUPRÉ (2ème Vice-Présidente) - Affaires sociales, petite enfance, jeunesse et scolaire**
- **Jean-Marc LIROT (3ème Vice-Président) - Travaux**

- **Alain CHACHIGNON (4ème Vice-Président) - Urbanisme**
- **Michel CHAMBRIN (5ème Vice-Président) – Personnel et Tourisme**
- **Daniel POINCLOUX (6ème Vice-Président) – Finances**

**LES MEMBRES DU BUREAU :**

- Carole SANTERRE, Adjointe au Maire de Greneville-en-Beauce
- Patrick CHOFFY, Maire de Boisseaux

**Les conseillers communautaires pour notre commune sont :  
Delphine BRUCHET, titulaire, et Éric FLEUREAU, suppléant.**

La CCPNL dispose d'un certain nombre de services. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les **interlocuteurs à contacter** en fonction des services ou missions attribuées :

Nom du service	Interlocuteur	Coordonnées	Renseignements complémentaires
Direction Générale des services	M. James BRUNEAU	Tél : 02 38 39 60 38	
Accueil et Secrétariat	Mme Amandine THÉNOT	Tél : 02 38 39 60 38 Mel : <a href="mailto:accueil@cc-plaine-nord-loiret.fr">accueil@cc-plaine-nord-loiret.fr</a>	
Secrétariat et service Portage repas	Mme Léa PIGÉ	Tél : 02 38 39 60 38 Fax : 02 38 39 62 33	
Portage des repas	Mme Nelly FERNANDES	Mel : <a href="mailto:secretariat@cc-plaine-nord-loiret.fr">secretariat@cc-plaine-nord-loiret.fr</a>	Prix du repas : 5.80 €/repas + 2.50 € pour le portage
RAM (Relais Assistantes Maternelles)	Mme Véronique VANNIER	Tél : 02 38 39 45 65 Mel : <a href="mailto:ram@cc-plaine-nord-loiret.fr">ram@cc-plaine-nord-loiret.fr</a>	
Scolaire	Mme Christelle THIERRY	Tél : 02 38 39 39 30	Mel : <a href="mailto:scolaire.bazoches@cc-plaine-nord-loiret.fr">scolaire.bazoches@cc-plaine-nord-loiret.fr</a>
Enfance –jeunesse (périscolaire et extrascolaire)	Mme Flavie RUIZ-PEREZ	Tél. : 07 72 23 96 06 Mel : <a href="mailto:enfance.jeunesse@cc-plaine-nord-loiret.fr">enfance.jeunesse@cc-plaine-nord-loiret.fr</a>	
Pôle Ados	Mme Élodie JEANNIN	Tél. : 06 08 55 08 63 Mel : <a href="mailto:pole.ados@cc-plaine-nord-loiret.fr">pole.ados@cc-plaine-nord-loiret.fr</a>	
Service social <b>CIAS</b>		Tél : 02 38 39 39 34 Fax : : 02 38 39 62 33 Mel : <a href="mailto:social@cc-plaine-nord-loiret.fr">social@cc-plaine-nord-loiret.fr</a>	Horaires ouverture public : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h uniquement sur RDV
Gestion des Ressources humaines	Mme Véronique DELORME	Tél. : 02 38 39 60 38 – Fax : 02 38 39 62 33 – Mel : <a href="mailto:grh@cc-plaine-nord-loiret.fr">grh@cc-plaine-nord-loiret.fr</a>	
Administration générale	Mme Delphine BENOIT	Tél : 02 38 39 60 38 Mel : <a href="mailto:administration@cc-plaine-nord-loiret.fr">administration@cc-plaine-nord-loiret.fr</a>	
Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) <b>Secrétariat</b>	Mme Amandine THÉNOT	Tél. : 02 38 39 60 38 – Fax : 02 38 39 62 33 - Mel : <a href="mailto:spanc@cc-plaine-nord-loiret.fr">spanc@cc-plaine-nord-loiret.fr</a>	
Urbanisme	Mme Isabelle ROUVREAU	Tél : 02 38 39 60 38 Mel : <a href="mailto:urbanisme@cc-plaine-nord-loiret.fr">urbanisme@cc-plaine-nord-loiret.fr</a>	

**Pour notre commune :**

- Anne-Claire DESFORGES fait partie de la commission « Communication »
- Béatrice VAPPEREAU faire partie de la commission permanente du CIAS

**Transfert de la compétence Eau et Assainissement à la CCPNL**

Prévu initialement par la loi NOTRe pour le 1er janvier 2020, le transfert des compétences « eau » et « assainissement » des communautés de communes peut, suite à la loi du 3 août 2018, être reporté sous certaines conditions au **1er janvier 2026 au plus tard**.

Un pouvoir d'opposition au transfert est ouvert aux communes membres de communautés de communes qui n'exercent pas ces compétences, ou l'une d'entre elles, à titre optionnel ou facultatif.

Ce transfert est actuellement en instance de discussions et en étude quant à cette mise en place au niveau organisationnel par la Communauté de Communes.

Ce transfert aura finalement lieu **en janvier 2024**, décision prise lors de la réunion du conseil communautaire du mardi 16 novembre 2021.

**Le PLUi**

Le Plan Local d'Urbanisme (PLUi) vise à conduire et encadrer l'aménagement du territoire (création de nouveaux logements, implantation d'équipements publics, développement économique ou touristique, amélioration du cadre de vie...) pour l'ensemble des communes de la CCPNL.

**Il est actuellement en cours d'élaboration.**

**Pour la lecture des publications concernant les conseils  
communautaires et pour tout autre renseignement complémentaire,  
merci de vous connecter sur le site de la CCPNL.**

Les écoles maternelle, élémentaire ainsi que le collège de Bazoches les Gallerandes accueillent les enfants de Tivernon.

ÉCOLES	ADRESSE	NOM DE LA DIRECTRICE	NOMBRE D'ENFANTS
Maternelle	3 rue du Jeu de Paume - 45480 BAZOCHES LES GALLERANDES ☎ 02.38.39.31.82 Mel : ce.0451079D@ac-orleans-tours.fr	Sophie GALLIER	8
Élémentaire	2 rue du Jeu de Paume – 45480 BAZOCHES LES GALLERANDES ☎ 02.38.06.03.63 Mel : ec-bazoches-les-gallerandes@ac-orleans- tours.fr	Dominique COURTES	8
Collège Louis Joseph Soulas	78 Grande Rue – 45480 BAZOCHES LES GALLERANDES ☎ 02.38.39.41.61 ce.0450004k@ac-orleans-tours.fr	Anne-Marie BOULIC	12

**Accueil périscolaire (rue du Jeu de Paume) : de 7 h 00 à 8 h 45 et de 16 h 30 à 19 h 00.**

**Responsable : Mme Roussy Marie – Tél : 02 38 39 48 19 –**

**Mel : [periscolaire.bazoches@cc-plaine-nord-loiret.fr](mailto:periscolaire.bazoches@cc-plaine-nord-loiret.fr)**

**Prix du repas de cantine : 4.00 € par enfant.**

## LE RAM « LA CABANE À MALICES »

3, rue de l'Avenir - 45480 Bazoches les Gallerandes  
02.38.39.45.65 ou 06.71.40.87.85  
ram@cc-plaine-nord-loiret.fr  
ouvert lundi, mardi, jeudi 8 h - 17 h 30, mercredi 8 h - 12 h, vendredi 8 h - 16 h  
sauf vacances scolaires 1 semaine sur 2  
**Responsable : Mme Véronique VANNIER**



### LE RELAIS PETITE ENFANCE, POUR QUI ?

Les Relais Petite Enfance sont des **lieux d'information, de rencontre et d'échange** au service des **parents**, des **assistants maternels** et des **professionnels de la petite enfance**.

Le gestionnaire peut être une **collectivité territoriale** (commune, communauté de communes), un **centre communal ou intercommunal d'action sociale**, une **association**, une **mutuelle**, etc.

Les Relais Petite Enfance sont **animés par une professionnelle de la petite enfance**.



### POUR QUOI ?

Les **parents et les futurs parents** peuvent y recevoir gratuitement des **conseils et des informations** sur l'ensemble des **modes d'accueil**.

Les Relais Petite Enfance apportent aux **assistants maternels** un **soutien** et un **accompagnement** dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de **se rencontrer** et **d'échanger** leurs expériences.

Les **ateliers éducatifs** (ateliers de musique, activités manuelles, etc.) proposés par les Relais Petite Enfance constituent des **temps d'éveil et de socialisation pour les enfants** accueillis par des assistants maternels.

La **Caisse d'Allocations Familiales** et, le cas échéant, la Caisse de **Mutualité Sociale Agricole** participent au financement des Relais Petite Enfance en versant au gestionnaire une aide destinée à couvrir une partie des frais de fonctionnement.

## LE PÔLE ADOS

Responsable : Elodie JEANNIN – Directrice du pôle ados 11/17 ans  
CCPNL – 3 Rue de l'Avenir – 45480 Bazoches les Gallerandes  
Tél : [06.08.55.08.63](tel:06.08.55.08.63)  
Mail : [pole.ados@cc-plaine-nord-loiret.fr](mailto:pole.ados@cc-plaine-nord-loiret.fr)



### HORAIRES

Lundi : 15 h 00 – 17 h 30  
Mardi : 15 h 30 – 17 h 30  
Mercredi : 12 h 00 – 16 h 30  
Jeudi : 15 h 30 – 17 h 30  
Vendredi : 15 h 00 – 17 h 00

Celui-ci est destiné aux jeunes de 11 à 17 ans résidant sur la Communauté de Communes ou scolarisés sur celle-ci.

Le Pôle Ados est un lieu d'échange, de détente, de créativité où les jeunes peuvent se retrouver entre eux en dehors du cadre familial et scolaire pour évoquer leur envie, leurs idées et leurs projets qu'ils aimeraient mettre en place avec le Pôle Ados.



De plus, des activités, des sorties y sont proposées ainsi que des accueils libres et gratuits, après les cours et pendant les vacances scolaires.

### **Transport lors des vacances scolaires**

En fonction des inscriptions et des places disponibles un transport avec un véhicule de service ou de location pourra être mis en place de 09 h 00 à 10 h 00 et de 17 h 00 à 18 h 00 pour permettre aux jeunes des autres communes de la communauté de communes de venir sur la structure.

### **L'ACCUEIL DE LOISIRS**

Rue du Jeu de Paume 45480 BAZOCHES-LES-GALLERANDES  
Mme Marie ROUSSY  
Tél. : 09 67 39 41 08  
[periscolaire.bazoches@cc-plaine-nord-loiret.fr](mailto:periscolaire.bazoches@cc-plaine-nord-loiret.fr)



#### **Mercredi**

- De 7 h 00 à 19 h 00 en période scolaire

**ENFANTS CONCERNÉS** : enfants scolarisés dans les écoles de **Bazoches-les-Gallerandes** et **Greneville** et **domiciliés sur le territoire de la CCPNL.**



#### **Vacances scolaires**

**2021-2022** : L'accueil de loisirs de Bazoches-les-Gallerandes sera ouvert durant les vacances scolaires d'Automne (du 25 octobre au 5 novembre), d'Hiver (du 7 au 18 février 2022), de Printemps (du 11 au 22 avril 2022) et d'Été (du 7 au 29 juillet).

Il sera fermé pendant les vacances de Noël, du lundi 20 décembre au vendredi 31 décembre 2021 inclus et les vacances d'été, du lundi 1er août au vendredi 19 août 2022 inclus.

Horaire : de 7 h à 19 h

**Les tarifs, règlement intérieur et inscriptions sont sur le site de la CCPNL.**

# DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



## Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gov.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

### Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



### Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



### Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



### Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

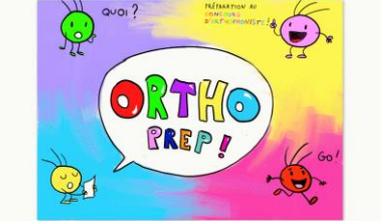
Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

# MÉDECINE, SANTÉ

Professions	Dans le Loiret	En Eure et Loir
<p style="text-align: center;"><b>MÉDECINS</b></p> 	<p><b>Artenay</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Cabinet Médical Huguet, Leflohic et Turpin 29 rue d'Orléans 02 38 80 00 25</li> </ul> <p><b>Bazoches les Gallerandes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Cabinet Galipon- Triki – 3 bis rue Pithiviers Tél : 02 38 39 40 36</li> <li>Dr Crossoneau J. Pierre 8 rue de Pithiviers Tél : 02 38 39 41 02</li> <li>Dr Miqyass Latifa 3 bis rue Pithiviers Tél : 02 38 39 40 36</li> </ul> <p><b>Aschères le Marché</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dr Archambault Pierre - 2 Grande Rue Tél : 02 38 39 23 22</li> </ul>	<p><b>Toury</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Dr Boumour Chibab 148 rue Nationale Tél : 02 37 90 53 21</li> <li>Dr Djebien Kamel 11 avenue du Pavillon Tél : 02 46 72 04 19</li> <li>Dr Ratovonoharimappianina Faneva 11 avenue du Pavillon Tél : 02 46 72 04 19</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>INFIRMIERS</b></p> 	<p><b>Bazoches Les Gallerandes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Cabinet d'Infirmiers– 3 bis rue Pithiviers Tél : 02 38 39 36 60</li> </ul>	<p><b>Janville</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>ADMR Soins Infirmiers 31 rue du Mail du Jeu de Paume Tél : 02 37 90 00 69</li> </ul> <p><b>Toury</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mme Lamour Émilie 11 avenue du Pavillon Tél : 02 46 72 03 87 Portable : 06 65 78 33 60</li> <li>Mme Pelletier Bénédicte 11 avenue du Pavillon 02 46 72 03 87</li> </ul>
<p style="text-align: center;"><b>MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES OSTÉOPATHES</b></p> 	<p><b>Artenay</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mme Nunes Aurélie et M. Liu Pierre-Auguste 29 rue d'Orléans 09 86 09 62 91</li> <li>M. Ouvray Rémi <b>Ostéopathe</b> 29 rue d'Orléans 06 81 56 62 15</li> </ul> <p><b>Bazoches les Gallerandes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mmes Baudère Claire, Davy Aurélia et Céline Bourdon 3 bis rue Pithiviers Tél : 02 38 39 36 73</li> </ul> <p><b>Neuville Aux Bois</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mme Lévêque Carine – 7 allée René Cassin Tél : 02 38 91 03 23</li> <li>M. Le Chevalier J. Philippe – 7 allée René Cassin</li> </ul>	<p><b>Janville</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>M. Georges Thierry – 31 rue du Mail du Jeu de Paume Tél : 02 37 35 90 92 Portable : 06 07 05 57 39</li> </ul> <p><b>Fresnay l'Évêque</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>M. Élie Chimier 2 bis Impasse Forge Tél : 02 37 22 09 64</li> </ul> <p><b>Toury</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mme Dubief (Tailleux) (<b>ostéopathe</b>) - 47 bis avenue de la Chapelle Tél : 02 37 90 65 63</li> <li>M. CARON Adrien 11 avenue du Pavillon 02 46 72 03 86</li> </ul>

	<p>Tél : 02 38 91 03 23</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Merlaud Victor 7 allée René Cassin 02 38 91 03 23</li> </ul>	
<p><b>MAGNÉTISEURS</b></p> 	<p><b>Outarville</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Ivars Bruno 15 rue Froideville Tél : 02 38 39 55 98</li> </ul>	<p><b>Toury</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme AMARD Christine <b>Praticienne en relaxation, hypnothérapeute</b> 69 rue Nationale 06 72 56 80 72</li> </ul>
 <p><b>S</b></p>	<p><b>Neuville aux Bois</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Coulon Audrey 7 allée René Cassin Tél : 02 38 91 88 81</li> </ul> <p><b>Outarville</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Ribaucourt Florence 1 Place du Vieux Marché Tél : 02 38 39 50 10</li> </ul>	<p><b>Janville</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Gouache 31 rue Mail du Jeu de Paume Tél : 02 37 35 23 24</li> </ul>
<p><b>PÉDICURES- PODOLOGUES</b></p> 	<p><b>Artenay</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Legras Audrey 29 route d'Orléans Portable : 06 35 17 65 65</li> </ul> <p><b>Bazoches les Gallerandes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Moulet Sylvie – 3 bis rue Pithiviers Tél : 02 38 39 35 90</li> <li>• M. Bellanger Clément 3 bis rue de Pithiviers 02 38 39 40 36</li> </ul> <p><b>Neuville Aux Bois</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mmes Doisy Cécile et Chériot Hélène – 7 allée René Cassin Tél : 02 38 91 04 15</li> </ul>	<p><b>Janville</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Lecesne Stéphanie 31 rue du Mail du Jeu de Paume Tél : 02 37 35 90 91</li> <li>• M. Doret Bruno 2 rue Moulin à Vent Tél : 02 37 90 05 89</li> </ul> <p><b>Toury</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Rivallain Emilie 11 avenue du Pavillon 02 46 72 03 88</li> </ul>
<p><b>DENTISTES</b></p> 	<p><b>Bazoches Les Gallerandes</b></p> <p>Cabinet dentaire Bouraoui et Amouri 1 route de Pithiviers 02 38 06 11 01</p> <p><b>Neuville aux Bois</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Leclerc Benoît 3 rue Félix Desnoyers Tél : 02 38 75 54 40</li> <li>• M. Morel Bruno 15 bis rue Mail Est Tél : 02 38 75 51 98</li> </ul>	<p><b>Janville</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Dumoulin Charlène 31 rue du Mail du Jeu de Paume Tél : 02 37 35 35 27 M. Chevallier Martial 111 rue des Bergeries 02 37 90 02 89</li> </ul> <p><b>Toury</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dr Maaz Anas 106 rue Nationale Tél : 02 37 35 13 66</li> <li>• Mme Obouta Landry Shandy 11 avenue du Pavillon 02 46 72 04 16</li> </ul>

<p><b>DIÉTÉTICIENNES</b></p> 	<p><b><u>Bazoches les Gallerandes</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mme Lefebvre Catherine 3 bis rue Pithiviers Tél : 02 38 39 40 36</li> </ul>	<p><b><u>Janville</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mme Richer Aurélie Le jeudi après-midi sur RDV 31 rue Mail du Jeu de Paume 02 37 35 90 90 <b>06 79 45 81 85</b></li> </ul>
<p><b>PSYCHOLOGUES</b></p> 		<p><b><u>Janville</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>M. Ferrol Joël 31 rue Mail du Jeu de Paume Tél : 02 37 35 23 23</li> </ul> <p><b><u>Toury</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mme Guillaume Christine 11 avenue du Pavillon Tél : 06 74 35 24 13</li> </ul>
<p><b>CENTRE DE RADIOLOGIE</b></p> 		<p><b><u>Toury</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b><u>Centre de radiologie Bénassis</u></b> 9 rue du Pavillon Tél : 02 37 90 66 66</li> </ul>
<p><b>PHARMACIES</b></p> 	<p><b><u>Artenay</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pharmacie Catherine Merlet 18 Place de l'Hôtel de Ville Tél : 02 38 80 00 15</li> </ul> <p><b><u>Bazoches les Gallerandes</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pharmacie Delanoue-Mercier 8 rue Pithiviers Tél : 02 38 39 40 38</li> </ul> <p><b><u>Outarville</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pharmacie Messéant 6 rue Arconville Tél : 02 38 39 53 80</li> </ul>	<p><b><u>Janville</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pharmacie Huteau B. 1 rue du Bois du Loup Tél : 02 37 90 00 49</li> </ul> <p><b><u>Toury</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pharmacie de l'Église 94 rue Nationale Tél : 02 37 90 50 76</li> </ul> <p><b>Cabine de téléconsultation en prévision à Toury</b></p>
<p><b>VÉTÉRINAIRES</b></p> 	<p><b><u>Neuville aux Bois</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Clinique vétérinaire des Mille Pattes – M. Philippe Pernod 5 bis rue du Temple Tél : 02 38 75 97 90</li> </ul>	<p><b><u>Janville</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Clinique vétérinaire des docteurs Courtois et Mariage 57 rue Madeleine Tél : 02 37 90 05 79</li> </ul>

# LES SERVICES D'AIDES À LA PERSONNE

## L'ADMR

### L'ADMR pour vous permettre de mieux vivre chez vous

L'ADMR, l'association du service à domicile proche de chez vous propose une large gamme de services réalisés par du personnel qualifié.

Ménage, repassage, garde d'enfants, l'ADMR vous permet de mieux vivre chez vous et de vous simplifier la vie.



### Aide aux familles

Pour vous aider à préparer les repas, faire un peu de ménage ou de repassage, l'auxiliaire de vie sociale (AVS) vous apporte un sérieux coup de main. Pour s'occuper de vos enfants, qu'ils soient bébés ou un peu plus grands, pour aider aussi les familles à faire face à des situations plus difficiles, les techniciennes de l'intervention sociale et familiale (TISF) vous secondent et vous aident à vous organiser. Selon vos besoins, notre service famille intervient à votre domicile et vous proposera une aide ponctuelle ou à plus long terme, pour quelques heures, une demi-journée ou une journée entière.

### Aide aux personnes âgées et aux personnes handicapées

Rester chez soi, c'est le vœu de tout à chacun. Tout particulièrement des personnes âgées qui sont attachées à leurs souvenirs et qui n'aiment pas changer leurs habitudes. Quand il devient difficile d'accomplir seul certains gestes de la vie quotidienne, une aide est indispensable.

Les actes essentiels de la vie : ménage, entretien du linge, préparation des repas, courses, et éventuellement l'aide à la toilette sont assurés par des professionnelles qualifiées. Ces tâches sont toujours accomplies dans le respect de la personne avec laquelle ces professionnelles développent une relation sociale forte. Elles la soutiennent psychologiquement et favorisent ses liens avec son entourage afin qu'elle ne soit pas isolée.

Ces prestations peuvent être financées par l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) dans le cadre d'un « plan d'aide ». Son montant dépend à la fois du niveau d'autonomie et des ressources de la personne. Si l'APA ne peut être obtenue, d'autres financements sont possibles par les caisses de retraite. Les bénévoles de l'ADMR vous conseillent et vous accompagnent dans toutes vos démarches.

L'ADMR propose également un système de téléassistance qui permet, grâce à un simple médaillon ou bracelet montre, d'être relié 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Pour toute demande de renseignement : contactez la Maison des Services – 71 Voie Romaine – Acquebouille – 45480 OUTARVILLE - Tél : 02 38 39 95 79 – Fax : 02 38 39 95 79 - [ce.foucher@fede45.admr.org](mailto:ce.foucher@fede45.admr.org)

**Horaires d'ouverture : Lundi, mercredi et vendredi : 9 h - 12 h / 14 h – 17 h – Fermé le samedi et dimanche - Accueil téléphonique du lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 17 h**

## PRÉSENCE VERTE

Présence Verte est un service de téléassistance des personnes, c'est à dire un service d'aide à distance fonctionnant 24 h /24 et 7 jours/7 dont l'objectif est de permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie (isolées, âgées...). Pour tout renseignement, contactez Présence Verte à l'adresse ci-dessous :

**11 avenue des Droits de l'Homme - BP 9200 - 45924 Orléans Cédex 9 –  
Tél : 02 38 60 55 89**

### Horaires d'ouverture :

**Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 17 h 30. Le vendredi jusqu'à 16 h 30.**



## CLIC NORD LOIRET PITHIVIERS

Adresse : 10 boulevard Beauvallet - BP 700 - 45300 PITHIVIERS  
Téléphone : 02 38 32 33 56 – Adresse mel : [clic.nordloiret@ch-pithiviers.fr](mailto:clic.nordloiret@ch-pithiviers.fr)

Le CLIC (centre local d'information et coordination gérontologie handicap) est un service gratuit, qui a pour missions :

- d'accompagner des personnes âgées et/ ou handicapées ainsi que leur entourage dans les démarches de la vie quotidienne
- de favoriser le maintien des personnes à leur domicile

### Horaires

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9 h -12 h 30, 12 h 30 -16 h 30
- Mercredi : fermé

## AIDE A DOMICILE UNA DE NEUVILLE AUX BOIS

Centre Social, 2 avenue du 8 mai 1945 - 45170 NEUVILLE-AUX-BOIS  
Tél : 02 38 91 57 39

Situé au Centre Social de Neuville aux Bois, nous sommes une association d'aide à domicile, loi 1901 à but non lucratif. Depuis plus de 50 ans, nous avons à cœur d'être un service de proximité et formons notre personnel d'intervenantes à domicile régulièrement. Nous intervenons sur la commune de Neuville aux Bois et communes environnantes.

## INFORMATIONS PRATIQUES ET UTILES

Les **numéros d'appel d'urgence** permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

Toutefois, trop d'abus ou d'appels mal orientés surchargent encore inutilement les lignes téléphoniques.



## Les numéros d'urgence à connaître :



- 15** : SAMU, urgences médicales
- 17** : Intervention de la gendarmerie
- 18** : Intervention des pompiers
- 112** : Numéro d'urgences européen
- 114** : Réception et orientation des personnes malentendantes vers les autres numéros d'urgences
- 115** : SAMU Social (urgence sociale)
- 116** : Enfant disparu
- 119** : Enfant maltraité

## Numéros utiles et numéros verts

- **Centre Anti-Poisons** : 01.40.05.48.48
- **Hôpital de Pithiviers** : 02 38 32 31 31
- **Hôpital de la Source** : 02 38 51 44 44
- **SOS main** : 02.38.79.61.99    **SOS Médecin** : 3624
- **Urgence dentiste (dimanche)** : 02 38 81 01 09
- **Allo enfance maltraitée** : 119    **Femmes victimes de violences** : 3919
- **SOS enfants disparus** : 116 000    **Pharmacie de garde** : 3237
- **Sida info Service** : 0800 840 800
- **Drogue, Alcool, Tabac Info service** : 0 800 23 13 13
- **Numéro vert Covid -19** : 0 800 130 000

## Les numéros départementaux

### La Poste – Neuville aux Bois

2 rue de la Pichardière  
02.38.91.00.49



Horaires d'ouverture :

- **Mardi** : 09 h 00 -12 h 00 / 14 h 00 - 17 h 30
- **Mercredi** : 9 h 00 – 12 h 00 / 14h00 - 17h30
- **Jeudi** : 09 h 00 – 12 h 00 / 14 h 00 – 17 h 30
- **Vendredi** : 09 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00-17 h 30
- **Samedi** : 09 h 00 – 12 h 00

### Centre des Finances Publiques (Pithiviers)



15 rue Amiral de la Haye – 45308 PITHIVIERS CÉDEX – Tél : 02 38 30 91 50  
Courriel : [t045044@dqfip.finances.gouv.fr](mailto:t045044@dqfip.finances.gouv.fr)

Horaires d'ouverture :

- **Lundi** : 08 h 30 - 12h / 13 h 30 – 16 h
- **Mardi** : 08 h 30 - 12h / 13 h 30 – 16 h
- **Jeudi** : 08 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 16 h
- **Vendredi** : 08 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 16 h

Trésorier : Pascal PAGE

### **Gendarmerie d'Outarville**

40 avenue d'Arconville  
Tél : 02 38 39 27 05



Horaires d'ouverture : Les lundi, mercredi et samedi de 14 h à 18 h.

La brigade d'Outarville est composée de **6 personnes** citées ci-dessous :

- Didier Gawlowicz, Adjudant-Chef (prise de poste l'été dernier)
- Franck Bonneau, adjudant,
- Sullivan Dumas, Maréchal des Logis Chef,
- Gauthier Metz et Guillaume Brusson, gendarmes,
- Clémence Renouil, élève gendarme (depuis le 16 juin 2021).

La brigade d'Outarville fonctionne en communauté de brigades avec Neuville aux Bois. **Le capitaine Thierry Medgé commande ces 2 brigades.** Ces secteurs dépendent de la compagnie de gendarmerie de Pithiviers.

Pour effectuer un signalement, il faut contacter le 02 38 52 34 85 ou envoyer un mail à : [securiteduquotidien-neuville.aux.bois@gendarmerie-interieur.gouv.fr](mailto:securiteduquotidien-neuville.aux.bois@gendarmerie-interieur.gouv.fr)

### **Gendarmerie de Neuville Aux Bois**

3 rue des Mitoufflets

Tél : 02 38 52 34 85 – Fax : 02 38 52 34 89

- Commandant de brigade : Major Joël Meyer
- Adjudant-Chef : Mickaël Gilbert (arrivé en avril 2021)
- Gendarme : Laurène Parisot (avril 2021)
- Elève-gendarme : Thomas Decoëne (juillet 2021)
- 2 gendarmes adjoints volontaires : Florentin Brailly (depuis juillet 2021) et Théo Hardouin (depuis octobre 2021)

#### **Horaires d'ouverture :**

Du lundi au samedi : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h

Le dimanche : de 09 h 00 à 12 h 00, de 15 h 00 à 18 h 00

Les jours fériés : de 09 h 00 à 12 h 00, de 15 h 00 à 18 h 00

Réfèrent sur notre commune : **Adjudant Franck BONNEAU – Adresse mel : [franck.bonneau@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:franck.bonneau@gendarmerie.interieur.gouv.fr)**

### **Pôle emploi de Pithiviers**

Rue Olympe-de-Gouges - CS 50813 – 45308 PITHIVIERS CÉDEX



#### **Téléphone**

Candidat : 3949 - (Service gratuit + prix appel)

Employeur : 3995 - (Service gratuit + prix appel)

Télécopie : 02 38 32 75 49 - Site web : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

#### **Page Facebook**

#### **Accès à l'agence**

##### **Jours de la semaine**

Lundi :

##### **Libre**

8h45-12h45

##### **Sur RDV**

12h45-16h45

Mardi :	8h45-12h45	12h45-16h45
Mercredi :	8h45-12h45	12h45-16h45
Jeudi :	8h45-12h45	
Vendredi :	8h45-12h45	12h45-15h45

### **La Mission locale**

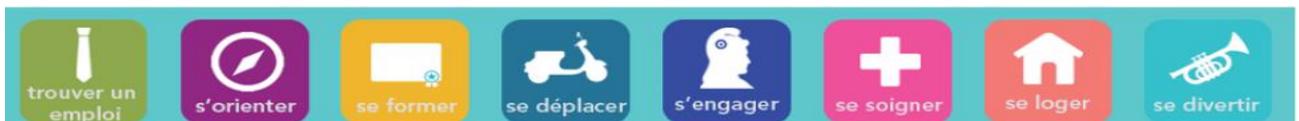
2 rue Madeleine Rolland  
45300 PITHIVIERS  
Tél : 02 38 30 78 06  
Email : [ml.pithiverais@orange.fr](mailto:ml.pithiverais@orange.fr)



Vous avez entre 16 et 25 ans inclus et êtes sorti du système scolaire avec ou sans diplôme ?  
Vous vous êtes déjà dit :

- Je veux travailler mais je n'arrive pas à appeler les entreprises, à obtenir un RDV
- Je ne sais pas quoi mettre dans mon CV, ma lettre de motivation
- Des choses me passionnent dans la vie mais je ne sais pas si je peux en faire un métier
- Cette formation a l'air géniale mais je n'ai pas les moyens de la payer
- J'ai besoin d'un permis pour aller travailler, mais il faut que je travaille pour payer mon permis, comment faire ?
- Je voudrais m'engager dans une association et aider les autres
- Je me pose des questions sur ma santé mais je ne sais pas à qui en parler
- Il paraît que je peux avoir une aide pour mon logement
- J'aimerais être autonome au plus vite
- Je m'ennuie et j'aimerais rencontrer d'autres jeunes

**A La Mission Locale, on répond à toutes ces questions et bien d'autres encore !**



### **Permanences de la Mission Locale sur la CCPNL :**

- **À Outarville** – Mairie d'Outarville – 9 avenue d'Arconville – Sur RDV au 02 38 30 78 06 – 1er mercredi matin de chaque mois, de 9 h 30 à 12 h 00
- **À Bazoches les Gallerandes** – CCPNL – 3 rue de l'Avenir – Sur RDV au 02 38 30 78 06 - 3<sup>e</sup> mercredi après-midi de chaque mois, de 14 h 00 à 17 h 00

### **UFC Que choisir**

Vous avez un litige de consommation (téléphonie, énergies nouvelles, constructions, Internet etc.) et vous ne voyez pas très bien comment agir ou encore vous constatez que vos premières réclamations n'ont pas abouti. Dans ces différents cas, et bien d'autres, notre association peut vous aider.

L'Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir est une association à but non lucratif régie par la loi 1901. Nos conseillers, tous bénévoles, sont là pour étudier les problèmes et rechercher des solutions.

**À Outarville, une permanence a lieu tous  
les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis de chaque mois  
de 10 h 30 à 12 h 00 à la mairie**

Veillez prendre rendez-vous au préalable auprès du secrétariat de mairie au 02/38/39/50/19  
Mme Janine CHAIN sera votre interlocutrice « UFC QUE CHOISIR »



# INFORMATIONS DIVERSES

## ÉOLIENNES

Un projet d'installation de 6 éoliennes est en cours, **entre la Nationale 20 et la voie ferrée**. Le conseil municipal a émis un vote favorable à ce projet.



Une enquête publique a eu lieu du 17 août au 17 septembre, en Mairie. M. Huc, commissaire enquêteur, présent 3 jours sur la commune, a émis un avis favorable le 17 octobre 2021 au projet éolien sur notre commune.

## FIBRE OPTIQUE

Les premières phases de travaux ont débuté sur l'ensemble du département au mois de mars dernier.

Selon l'évolution du déploiement et des secteurs concernés, les premières ouvertures commerciales, par les opérateurs présents, devraient être effectives en 2022.



Au terme de cette construction, le territoire Loirétain profitera d'une couverture généralisée FTTH en 2023.

Le déploiement de cette fibre aura un surcoût pour notre commune. En effet, l'enfouissement des lignes n'étant pas faisable, il faut prévoir l'installation de nouveaux poteaux dans les hameaux du Grand Bréau et d'Ondreville. Le montant est fixé à **8 000 €**.

## DÉFIBRILLATEUR

Une proposition d'achat d'un défibrillateur a été faite. D'autres devis sont actuellement attendus.



# LE COIN DÉTENTE

*Tricot  
d'Humour*

## BLAGUE VACCINALE

C'est un médecin qui doit vacciner un anglais, un allemand, un américain et un français.

Le médecin demande à l'anglais de relever sa manche. L'anglais refuse. Le médecin lui dit : « Mais Monsieur vous êtes un gentleman ! » L'anglais accepte.

Le médecin demande à l'allemand de relever sa manche. L'allemand refuse. Le médecin lui dit : « C'est un ordre ! » L'allemand s'exécute.

Le médecin demande à l'américain de relever sa manche. L'américain refuse au nom de la liberté. Le médecin lui dit que son voisin a accepté. L'américain demande d'être vacciné.

Le médecin demande au français de relever sa manche. Le français refuse. Le médecin lui dit que ce n'est pas digne d'un gentleman. Le français dit qu'il s'en moque complètement. Le médecin lui dit que c'est un ordre. Le français répond que « raison de plus pour refuser ». Le médecin lui dit que son voisin a voulu le vacciner. Le français dit que « chacun est libre de faire ce qu'il veut ». Alors le médecin lui dit : « De toute façon, ce n'est pas grave puisque les vaccins sont épuisés ». Le français proteste.

Il exige d'être vacciné sur le champ.

**DEVINETTE** Je voyage en restant toujours dans un coin, qui suis-je ?

## CHARADES

Mon premier est le contraire de dur  
Mon second est un poisson  
Mon tout est un animal ?

Mon premier est un animal qui aime le lait  
Mon second recouvre tout mon corps  
Mon tout me protège du soleil ?

Mon premier est un mulet adulte

Mon second fait avancer les chevaux  
Mon troisième nous permet de vivre  
Mo, quatrième est un élément du lit  
Mon cinquième n'est pas beau  
Mon sixième n'est pas vrai  
Mon septième n'avoue pas  
Mon dernier est une partie que remue un chien heureux  
Mon tout est utile pour appeler

## MAGIE MAGIE.....

Prenez un chiffre de 1 à 9, multipliez-le par 4, ensuite divisez le nombre trouvé par le nombre que vous avez pris au début, ajoutez 5 ?

## DICTON

Vert Noël, blanches Pâques ! (à vérifier !)

Réponses

a/ un timbre

b/ charade :

mouton

chapeau

annuaire téléphonique

*Toto revient de l'école avec son bulletin.  
Des zéros partout.  
- Quelle excuse vas-tu encore me donner?  
souponne sa mère.  
- Eh bien! j'hésite entre l'hérédité et  
l'environnement familial.*